



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence, à Gatineau, le mercredi 20 mai 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M^e Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Laurence Gillot.

CE-2020-304

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE NELLIGAN - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Nelligan, dossier RS-20-059, comme illustré au plan numéro CRO-20-084 du 17 février 2020.

Installer une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Nelligan	Est	De la rue Beauséjour, sur une distance de 35 m vers le sud	7 h à 17 h Lundi au vendredi

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-084 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-305

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - BOULEVARD SAINT-JOSEPH - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur le boulevard Saint-Joseph, dossier RS-20-071, comme illustré au plan numéro CRO-20-157 du 30 mars 2020, le tout afin de :

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Saint-Joseph	Est	De la rue Booth, sur une distance de 41 m vers le nord	Excepté autobus

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Saint-Joseph	Est	De la rue Bienville, sur une distance de 45 m vers le sud	2 heures Entre 9 h et 18 h Du lundi au vendredi

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-157 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-306

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES ARTHUR-RIMBAUD ET ÉMILE-ZOLA - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues Arthur-Rimbaud et Émile-Zola, dossier RS-20-084, comme illustré au plan numéro CRO-20-189 du 21 avril 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rues</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Arthur-Rimbaud	Du côté impair des résidences	De la rue Jean-De La Fontaine à la rue Émile-Zola	De décembre à mars
Arthur-Rimbaud	Est	De la rue Jean-De La Fontaine, sur une distance de 15 m vers le nord	En tout temps
Émile-Zola	Ouest	De la rue Jean-De La Fontaine à la rue Albert-Camus	De décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-189 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-307

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE AUDET - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Audet, dossier RS-20-086, comme illustré au plan numéro CRO-20-190 du 21 avril 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Audet	Ouest	Du chemin Freeman, sur une distance de 356 m vers le nord	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-190 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-308

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE CLARENCE - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue Clarence, dossier RS-20-089, comme illustré au plan numéro CRO-20-194 du 22 avril 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Clarence	Sud	Du chemin Morley-Walters (accès nord), sur une distance de 27 m vers l'est	En tout temps
Clarence	Sud/ Ouest	D'un point situé à 57 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès nord), sur une distance de 41 m vers l'est	En tout temps
Clarence	Nord	Du chemin Morley-Walters (accès sud), sur une distance de 29 m vers l'est	En tout temps
Clarence	Nord/ Ouest	D'un point situé à 59 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès sud), sur une distance de 40 m vers l'est	En tout temps
Clarence	Sud	D'un point situé à 27 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès nord), sur une	De décembre à mars

distance de 30 m vers l'est

Clarence	Ouest	D'un point situé à 98 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès nord) sur une distance de 202 m vers le sud	De décembre à mars
Clarence	Nord	D'un point situé à 29 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès sud) sur une distance de 30 m vers l'est	De décembre à mars

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Clarence	Sud	D'un point situé à 27 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès nord), sur une distance de 30 m vers l'est	2 heures Entre 7 h et 17 h Du lundi au vendredi
Clarence	Ouest	D'un point situé à 98 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès nord), sur une distance de 202 m vers le sud	2 heures Entre 7 h et 17 h Du lundi au vendredi
Clarence	Nord	D'un point situé à 29 m à l'est du chemin Morley-Walters (accès sud), sur une distance de 30 m vers l'est	2 heures Entre 7 h et 17 h Du lundi au vendredi

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-194 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-309

IMPLANTATION D'ARRÊTS TOUTES DIRECTIONS - BOULEVARD D'AMSTERDAM ET RUE DE LIVERPOOL - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète l'implantation d'arrêts toutes directions à l'intersection du boulevard d'Amsterdam et la rue de Liverpool, dossier RS-20-106, comme illustré au plan numéro CRO-20-216 du 5 mai 2020.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-216 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-310

SOUSSION 2020 SP 072 - SERVICES PROFESSIONNELS - AUSCULTATION DU RÉSEAU ROUTIER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Englobe corp., 505, boulevard du Parc-Technologique, bureau 200, Québec, Québec, G1P 4S9, pour les services professionnels d'auscultation du réseau routier, sur la base du prix unitaire inscrit à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 117 088,47 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission ayant obtenu un pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-061-94052	106 917,38 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 20-6001 – Inspection - Réseau routier - 2020
04-13493	5 091,91 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 079,18 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-311

SOUSSION 2020 SP 071 - PROGRAMME D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES 2020-2022 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Veolia ES Canada Industrial Services, 4140, Belgreen Dr, Ottawa, Ontario, K1G 3N2, pour le programme d'inspections télévisées 2020-2022, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 388 884,38 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 mars 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le présent contrat sera valide à partir de la date d'adjudication par le comité exécutif et se terminera le 31 décembre 2022.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2021 et 2022 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-49100-521-94053	58 990,00 \$	Support technique - Relevés techniques – Entretien et réparation – Service des infrastructures
06-30843-200-94054	296 113,27 \$	Honoraires professionnels -Travaux d'infrastructure - Eau potable et Assainissement des eaux - TECQ – 19-6006 – Inspections télévisées – 2020-2022
04-13493	16 911,69 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 869,42 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-312

MODIFICATIONS À LA RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT - RUE PAUL-LAFRAMBOISE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue Paul-Laframboise, dossier RS-20-099, comme illustré au plan numéro CRO-20-200 du 29 avril 2020.

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Paul-Laframboise	Nord	À partir du boulevard Saint-René Est (intersection sud), sur une distance de 82 m vers l'est	Décembre à mars
Paul-Laframboise	Ouest	À partir d'un point situé à 120 m à l'est du boulevard Saint-René Est (intersection sud), sur une distance de 198 m vers le nord	Décembre à mars
Paul-Laframboise	Sud	À partir du boulevard Saint-René Est (intersection nord), sur une distance de 77 m vers l'est	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-200 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-313*

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT ACTIF DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE DESCHÊNES, DE LIMBOUR ET DE MASSON-ANGERS - AUDREY BUREAU, MIKE DUGGAN, RENÉE AMYOT ET MARC CARRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a un Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains dont la subvention maximale accordée aux municipalités pour un projet est de 50 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT QUE quatre projets sont admissibles au programme d'aide pour l'année financière 2019-2020 du gouvernement du Québec, soit :

- L'aménagement de bandes cyclables et de piste cyclable sur le chemin Eardley, entre le boulevard des Allumettières et la rue Principale, représentant approximativement 185 m de piste cyclable et 2 200 m de bande cyclable dans le district électoral d'Aylmer;
- La construction du sentier polyvalent Champlain le long du chemin Allen, entre les chemins McConnell et d'Aylmer, représentant approximativement 630 m de sentier dans le district électoral de Deschênes;

- La construction d'une piste multifonctionnelle sur la rue de Cannes, entre le chemin Lebaudy et le pont à étage du boulevard de La Vérendrye Ouest, représentant approximativement 425 m de piste dans le district électoral de Limbour;
- La construction d'une piste multifonctionnelle sur la rue de la Forteresse, entre la rue du Trois-Moulins et le chemin de Montréal Ouest, représentant approximativement 750 m de piste dans le district électoral de Masson-Angers.

CONSIDÉRANT QUE selon le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit au-delà de 10 % de la valeur du mandat, dans le cas présent, une résolution du comité exécutif est requise pour toute demande de subvention de plus de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'approuver le dépôt par le Service des infrastructures de quatre demandes de subvention au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains;
- de confirmer l'engagement de la Ville de Gatineau à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles au projet et payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tous documents concernant cette demande.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal

Adoptée

CE-2020-314

SOUSSION 2020 SP 028 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme IPL Plastics inc., 140, rue Commercial, Saint-Damien-de-Buckland, Québec, G0R 2Y0, pour la fourniture et livraison de bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 avril 2020.

Section 1 – Bacs bruns de 80 litres et bacs de cuisine

Pour un montant total approximatif de 241 999,38 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Section 2 – Bacs bleus, bruns et gris de 120 litres

Pour un montant total approximatif de 209 093,54 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue pour cette section.

Section 3 – Bacs bruns et gris de 240 litres

Pour un montant total approximatif de 26 402,28 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue pour cette section.

Section 4 – Bacs bleus et gris de 360 litres

Pour un montant total approximatif de 334 579,55 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue pour cette section.

Les contrats débiteront à la date d'adjudication et se termineront le 31 décembre 2020, avec la possibilité d'être prolongé pour une période additionnelle d'une année, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Si la Ville se prévaut de la période de prolongation, les prix unitaires seront indexés selon l'IPC.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30837-001-94048	167 221,99 \$	Contenants - Collectes d'ordures, de recyclage et de compost - Bacs - Déchets
06-30837-002-94049	207 796,51 \$	Contenants - Collectes d'ordures, de recyclage et de compost - Bacs - Compostage
06-30837-003-94050	314 650,16 \$	Contenants - Collectes d'ordures, de recyclage et de compost - Bacs - Recyclage
06-30837-004-94051	51 863,82 \$	Contenants – Collectes d'ordures, de recyclage et de compost - Remplacement de pièces
04-13493	35 315,28 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	35 226,99 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-315

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2017 SP 034 - FOURNITURE DE MATÉRIAUX EN VRAC ET DISPOSITION DES REBUTS ET SOUMISSION 2017 SP 187 - FOURNITURE DE MATÉRIAUX EN VRAC (GRANULAIRES) ET DISPOSITION DES REBUTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2017-564	Divers fournisseurs	2017 SP 034 – Fourniture de matériaux en vrac et disposition des rebuts	Section A : 476 506,62 \$ Section B : 833 937,34 \$	18-06-2020 au 17-06-2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CE-2017-795	Divers fournisseurs	2017 SP 187 – Fourniture de matériaux en vrac (granulaires) et disposition des rebuts	127 859,32 \$	18-06-2020 au 17-06-2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par les fournisseurs sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics désire se prévaloir de la première période optionnelle prévue aux divers contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des travaux publics à se prévaloir de la première période optionnelle prévue aux contrats, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées pour les dossiers cités ci-haut.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-316

SOUSSION 2019 SP 418 - TONTE DE TERRAINS VACANTS ET DE LA BORDURE DE LA PISTE CYCLABLE RAPIBUS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme Pro 4 Saisons, 3-34, chemin Henri-Chartrand, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 0W9, pour les deux sections de la tonte de terrains vacants et de la bordure de la piste cyclable Rapibus pour une période d'une année pour un montant total approximatif de 54 514,99 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 mars 2020, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour chaque section.

Le contrat pourrait être renouvelé pour une période additionnelle d'une année portant le cumulatif du contrat pour les deux sections à 109 029,98 \$ incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71440-521-94055	31 897,45 \$	Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes – Entretien et réparation - Service des infrastructures
02-71450-521-94056	17 881,99 \$	Pistes cyclables et sentiers récréatifs - Entretien et réparation - Service des infrastructures
04-13493	2 370,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 364,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-317

SOUSSION 2020 SP 163 - FOURNITURE DE SACS DE SABLE VIDE ET D'ATTACHES DE PLASTIQUE - SITUATION D'URGENCE - SERVICE DES FINANCES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Lumen, 250-B rue Devault, Gatineau, Québec, J8Z 1S6, pour la section 2, pour la fourniture d'attaches de plastique dans le cadre de situation d'urgence, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 176 820,05 \$ incluant les taxes, pour une période d'une année, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 avril 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Rejeter les soumissions reçues pour les sections 1A et 1B et autoriser la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02 23113 699 – Dépense - Inondation 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-318

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 15 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 18 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 18 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 17

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 15, de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 18, de la liste des réquisitions numéro 18 ainsi que la liste des embauches numéro 17 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 15	Pièces de comptes à payer	16 053,60 \$	4 au 8 mai 2020
Liste PD numéro 18	Pièces de comptes à payer	352 484,62 \$	4 au 8 mai 2020
Liste des réquisitions numéro 18	Pièces de comptes à payer	1 704,53 \$	4 au 8 mai 2020
Liste des embauches numéro 17	Embauche du personnel temporaire	1 177 883,60 \$	26 avril au 2 mai 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-319 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDERS C-17 POUR UN MONTANT TOTAL DE 286 581,50 \$ POUR LA PÉRIODE DU 30 AVRIL AU 6 MAI 2020**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-17 d'un montant de 286 581,50 \$ pour la période du 30 avril au 6 mai 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-320 **SOUSSION 2019 SP 423 - IMPRESSION DE CONSTATS D'INFRACTION - SYSTÈME DE BILLETTERIE - SERVICES JURIDIQUES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la Acceo Solution inc., 7075, place Robert-Joncas, local M101, Montréal, Québec, H4M 2Z2, pour les services d'impression de constats d'infraction du système de billetterie, pour un montant total approximatif pour cinq ans de 137 395,15 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 janvier 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat est d'une durée de cinq ans.

Les tarifs seront révisés annuellement selon l'indice des prix à la consommation et la variation du prix du papier grade provenant des usines.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir aux budgets des années 2021 à 2025, les montants nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-12100-671-	25 092,01 \$	Cour municipale - Fournitures de bureau
04-13493	1 195,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 192,02 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-321 **MESURES POUR FAVORISER LA DISTANCIATION PHYSIQUE, LES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET LA SANTÉ**

CONSIDÉRANT QUE la présente situation occasionnée par la COVID-19 est de nature exceptionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la marche et le vélo sont des éléments essentiels pour la santé physique et mentale de la population;

CONSIDÉRANT QU'il existe une problématique de cohabitation et de distanciation physique observée le long de la rue Jacques-Cartier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité

- alloue un budget de 78 740 \$ pour modifier la circulation sur la rue Jacques-Cartier Est, entre le boulevard Gréber et la rue Saint-Louis afin de favoriser la distanciation physique, les déplacements actifs et la santé des citoyens;
- approuve la fermeture de rue entre les rues Saint-Antoine et du Prince-Albert, la circulation locale entre les rues du Prince-Albert et Saint-Louis ainsi que l'implantation d'un sens unique vers l'est de Gréber à Saint-Antoine.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} juin 2020.

Adoptée

CE-2020-322

PROGRAMMATION D'ÉTÉ 2020

CONSIDÉRANT QUE de nombreux aménagements sont à prévoir pour assurer une offre d'activités dirigées dans le respect des directives gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau souhaite maintenir un bon niveau de services à la population :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- annule la session d'été des activités dirigées du Programme Culture et loisirs;
- développe une programmation d'activités de libre participation qui tiennent compte des directives de la Santé publique.

Adoptée

CE-2020-323

CAMPS DE JOUR 2020

CONSIDÉRANT l'importance du programme des Camps de jour pour les familles;

CONSIDÉRANT QU'Il est possible de maintenir ce programme si les mesures d'urgence sanitaire sont levées rapidement.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- reporte la période d'inscription des camps de jour du 1^{er} au 3 juin;
- réduise l'offre de service à 50 % et élimine la première semaine de camp de jour.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif